

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT DES INDUSTRIES BREVETÉES

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 10,000,000 DIVISÉS EN 20,000 ACTIONS DE 500 FRANCS.

CONSEIL DE SURVEILLANCE. — Cinq actionnaires.

Seront proposés à l'assemblée générale pour composer le premier conseil de surveillance.
MM. le marquis de BETHISX *, ancien pair de France.
Eugène DECAMPS *, ancien avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat.
HORRER *, maire-adjoint du 2^e arrondissement, négociant.
A. PROVENCAL, négociant.
le marquis de VALORI RUSTICHELLI, membre du Conseil général de la Loire-Inférieure.

DIRECTEUR-GÉRANT.

M. Charles ZIMMERMAN, banquier, 64, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

BANQUIERS DE LA SOCIÉTÉ.

MM. JARRY, SUREAU et Cie., 48, rue Laflitte, à Paris; 42, rue Gentil, à Lyon; 42, rue Venture, à Marseille.

CONSEILS D'EXAMEN. — Dix membres.

L'examen et le choix des affaires sont confiés à deux comités composés de cinq membres chacun, qui ont assuré leur concours permanent à la Société. La position éminente et considérable que chacun d'eux occupe dans les sciences et dans l'industrie généralise aux opérations sociales la direction la plus sûre et la plus éclairée.
Toute personne qui désirera connaître la composition de ces comités, pourra s'adresser à M. C. ZIMMERMAN, rue de la Chaussée-d'Antin, 64, ainsi qu'à MM. JARRY, SUREAU et Cie., banquiers, à Paris, 48, rue Laflitte.

BUT ET OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ:

LA SOCIÉTÉ A POUR BUT ESSENTIEL de seconder les progrès de l'industrie en prêtant son concours pour procurer des fonds et du crédit à l'exploitation d'utiles perfectionnements industriels qui restent inexploités faute de capitaux, et dont un double examen SCIENTIFIQUE ET COMMERCIAL aura démontré la valeur réelle et les bénéfices certains.

CONSEILS D'EXAMEN. — L'examen et le choix des affaires sont confiés à deux comités de cinq membres chacun, choisis parmi les sommités scientifiques et industrielles, dont l'expérience garantit la sûreté des opérations sociales: le premier comité juge la valeur technique des procédés brevetés; — le second apprécie l'avenir commercial et le rapport possible des produits. De plus, ces comités s'adjointront, lorsqu'il s'agira d'une affaire spéciale, le conseil d'hommes éminents dans cette spécialité.

BÉNÉFICES RÉSULTANT DES OPÉRATIONS SOCIALES.

L'exploitation d'un grand nombre de procédés brevetés ayant une valeur incontestable prospérerait et donnerait des bénéfices considérables, si elle pouvait disposer d'un capital suffisant. Lorsque dans ces conditions un industriel demandera à la Société de donner de l'extension à une industrie en cours d'exploitation, la Société le commanditera ou le fera commanditer, après que les comités d'examen auront constaté la valeur intrinsèque du brevet, le placement assuré des produits et des bénéfices avantageux. — En développant l'essor de ces établissements, la Société mettra leur fabrication en plein rapport et donnera DE SUITE AUX CAPITAUX DES REVENUS ÉLEVÉS ET IMMÉDIATS.

La plupart du temps, les inventeurs n'ont pas les fonds nécessaires pour faire breveter leurs procédés à l'étranger, et sont ainsi privés,

faut de quelques mille francs à peine, de sommes considérables. — La Société se chargera, lorsqu'il y aura lieu, de faire breveter les procédés qu'elle aura approuvés, dans les différents pays où elle saura cette mesure avantageuse, sous l'obligation pour les inventeurs de lui céder une PART DANS LES BÉNÉFICES.

Les chiffres suivants permettent d'apprécier qu'elle en sera l'importance:

Le brevet d'une sonnerie électrique a été vendu. Fr. 50,000
— du rouge d'aniline a été vendu. 300,000
Un brevet relatif au gaz d'éclairage vient d'être vendu. 500,000
Le droit d'exploiter seulement en France les brevets de MM. de Ruolz et Elkington a été payé. 650,000
Le brevet d'une pâte imitative d'écaille a rapporté. 1,000,000
— d'un fermoir de porte-monnaie. 2,000,000
— pour filer le lin à la mécanique a été payé en Angleterre seulement. 7,500,000

Ne commanditant que des procédés brevetés protégés par une concession exclusive, la Société bénéficiera des revenus souvent fort élevés qu'il n'est possible de réaliser que par l'exploitation privilégiée d'un brevet. En voici entre autres quelques exemples:

Le brevet de la machine à coudre a rapporté à l'inventeur, M. Howe, pour une première période d'exploitation seulement, plus de fr. 2,500,000
La machine de J. Heilmann, pour peigner les fibres textiles, a déjà donné plus de. 10,000,000
L'invention de Sorel, pour la galvanisation du fer, a rapporté bien au-delà de. 12,000,000

C. Goodyear, avec les brevets relatifs au caoutchouc vulcanisé, s'est fait une fortune évaluée à. 20,000,000
James Watt, avec les perfectionnements qu'il a apportés à la machine à vapeur, a acquis. 04,000,000
Richard Arkwright, l'inventeur de la filature mécanique du coton, a gagné une fortune de. 168,000,000

La Société, ne patronnant que des entreprises dont le double examen SCIENTIFIQUE ET COMMERCIAL aura démontré les plus complets éléments de succès, rencontrera infailliblement, dans le cours de ses opérations, des affaires aussi lucratives que celles qui précèdent et dont UNE SEULE PART FAIRE SA FORTUNE.

De plus, toute association qui se constituera pour exploiter un brevet par l'intervention de la Société, l'intéressera pour une part déterminée dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices. L'augmentation toujours croissante du nombre de ces PARTS D'INTÉRÊT formera au bout de peu de temps, par le développement des opérations sociales, des sources multiples de bénéfices et UN CAPITAL DE PLUSIEURS MILLIONS GRATUITEMENT ACQUIS, dont les revenus pourraient suffire à eux seuls à payer des dividendes élevés aux actionnaires de la Société.

En dehors des bénéfices exceptionnels que la Société est appelée à réaliser par tout ce qui précède, ses diverses opérations journalières, habituellement dirigées par les conseils éclairés de ses comités d'examen, lui assureront un choix d'affaires réunissant les conditions les plus favorables pour placer avantageusement ses capitaux et en retirer au moins un intérêt de 20 0/0 nets, rapport généralement produit par les bons placements industriels.

La souscription publique est ouverte, à Paris, chez MM. JARRY, SUREAU et Cie., banquiers, rue Laflitte, 48.

DANS LES DÉPARTEMENTS: On peut verser les fonds à leur crédit dans toutes les succursales de la Banque de France. On peut également souscrire par lettre chargée, accompagnée de billets de banque, mandats à vue sur Paris, coupons et titres au porteur de rentes, actions et obligations régulièrement cotées à la Bourse de Paris. Les titres seront admis au cours du jour de leur remise.

VERSEMENTS PAR ACTION: 100 francs en souscrivant; 25 francs après la clôture de la souscription.

CES DEUX PREMIERS VERSEMENTS PEUVENT ÊTRE PAYÉS DE SUITE EN SOUSCRIVANT.

375 FRANCS RESTENT EN RÉSERVE et ne seront appelés par le gérant que sur l'avis du conseil de surveillance, au fur et à mesure du développement des opérations sociales.

Les bénéfices annuels seront payables en deux termes au siège social: Au premier juillet, il sera distribué un premier à-compte égal à 5 0/0 du capital versé; au premier janvier sera payé le solde du dividende.

Les statuts de la Société seront envoyés franco sur demande faite à M. ZIMMERMAN, ou à MM. JARRY, SUREAU et Cie., banquiers, à Paris, 48, rue Laflitte.

Etude de M^e LANVIN, notaire à Roubaix.
ROUBAIX ET CROIX
Front à l'Embranchement de Roubaix à Roubaix.

52 ares de terrain

PROPRE À BÂTIR
A VENDRE PAR LOTS
Pour en jouir de suite,

Le jeudi 9 juillet 1863, trois heures après midi, en l'étude et par le ministère dudit M^e Lanvin, chargé de cette vente. 38—

Etudes de M^e LÉCONTE, notaire à Lannoy, et de M^e DANIEL, notaire à Lille.

VILLE DE LANNOY, RUE ROYALE, UNE BELLE

Maison à étage

à usage de marchand quincaillier,
A VENDRE

Par suite de décès et pour entrer en jouissance immédiatement.

L'an 1863, le lundi 13 juillet, 3 heures précises de l'après-midi, il sera procédé à cette vente par lesdits notaires, en l'étude dudit M^e LÉCONTE, sise à Lannoy.
Pour tous renseignements s'adresser auxdits notaires Daniel et Leconte. 3857

Etude de M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix

VILLE DE ROUBAIX
RUE DU CURÉ, N° 3,

Une Maison à deux étages

A VENDRE
Pour en jouir de suite.

Le lundi 20 juillet 1863, trois heures précises de relevée, M^e Duchange, notaire à Roubaix, adjugera définitivement en son étude le bien sus-mentionné.
S'adresser pour les renseignements audit M^e Duchange. 3882

Etudes de M^e DANIEL, notaire à Lille, et de M^e LÉCONTE, notaire à Lannoy.

Le lundi 13 juillet 1863, lesdits notaires procéderont, en l'étude dudit M^e Leconte, notaire à Lannoy, à l'adjudication d'une

BELLE MAISON

Depuis un temps immémorial à usage de marchand quincaillier, sise Longue-Rue, audit Lannoy.
Jouissance immédiate. 3878

Etude de M^e DELAHAYE, notaire à Tourcoing.

L'an 1863, le jeudi 16 juillet, 3 heures de relevée, le notaire Delahaye procédera en son étude à la vente des biens ci-après désignés:

VILLE DE TOURCOING

Article 1^{er}. Route de Roubaix, n° 617.
Une maison à usage de commerce, érigée sur 5 ares 47 centiares de fonds, cour et jardin d'après titres, et d'après le cadastre section D n° 1020, 1021 et partie de 1023, 5 ares 33 centiares.

Il existe sur cette propriété un puits commun avec la propriété voisine.
Elle est occupée sans bail par madame veuve Desbuquois-Behart.

Article 2. — Route de Roubaix.

8 ares 4 centiares 64 dix-millièmes de terrain propre à bâtir.
Ce terrain est libre d'occupation.

Article 3. — Chemin des Carliers, près le cabaret du Vingt-et-unième.

Quatre maisons, dont une à usage de marchand épicière et trois autres à usage de journaliers, le tout érigé sur 7 ares 26 centiares de fonds et jardin, et d'après cadastre section D n° 1304 à 1309 inclus, 6 ares 78 centiares.

Ces quatre maisons sont occupées sans bail par les S^{rs} Destailleurs, Motte, Dhalluin et Defrenne.

Cette propriété sera vendue en totalité ou en deux lots au gré des amateurs.

Article 4. Rue des Bonnes-Femmes, n° 1.

Une maison à étage, érigée sur 85 centiares environ de fonds et cour, d'après titres, et d'après cadastre section C n° 3204 69 centiares.

Cette maison est occupée sans bail par le sieur Burbure, maçon à Rourcoing.

S'adresser pour tous renseignements et prendre connaissance des titres de propriété audit notaire Delahaye, chargé de la vente. 3859

Maison à louer

A louer une maison à usage de fabricant.
S'adresser Grande-Rue, 56. 3777

Maison à louer

A louer, une maison à usage de fabrique.
S'adresser rue du Grand-Chemin, 29. (3845)

Métiers à retordre.

A vendre deux bons métiers à retordre.
S'adresser rue Neuve, 7. 3735

A VENDRE D'OCCASION

Une machine à vapeur de la force de six chevaux, avec son générateur de quinze chevaux environ, le tout monté et en bon état. — Mécaniques Jacquet de 200 et 800. Bobinoirs au coton et à la laine. Moulins à ourdir. Rots. Harnats, etc.
S'adresser rue Fosse-aux-Chênes, 34. 3863

Emplacement à louer.

A louer une place ayant 9 mètres 15 c. de longueur sur 9 mètres 50 de largeur, propre pour y mettre des bobinoirs ou des Moulins à ourdir.
S'adresser rue de la Tuilerie, 20. (3884)

FORCE MOTRICE.

A louer la force motrice de 20 à 25 chevaux. — S'adresser à M. Loridant, commissaire-priseur. 3883

A LOUER.

JOLIE PETITE MAISON DE RENTIER.
Loyer 400 francs.
S'adresser rue des Champs, 6. 3879

A PARIS, 87, RUE RICHELIEU

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE.

La plus ancienne en France de toutes les Compagnies d'assurances.

CAPITAUX PAYABLES APRÈS DÉCÈS.

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES.

DOTS POUR LES ENFANTS

La Compagnie a été fondée en 1819 et possède 40 MILLIONS entièrement réalisés.

En valeurs sur l'Etat. 25 millions.
En immeubles. 15 millions.

LES IMMEUBLES SE COMPOSENT:

- 1^o De six Maisons et Hôtels à Paris;
- 2^o D'une grande partie de la Forêt de Montmorency (S.-et-O.);
- 3^o De la Forêt de Moistains, près Péronne (Somme);
- 4^o De la Forêt d'Ermingen, près Saverne (Bas-Rhin);
- 5^o Des domaines du Puch et de Cazeaux, dans les landes de Gascogne, près Bordeaux (Gironde).

Assurances de capitaux payables après décès, permettant au père de famille de laisser un capital à ses héritiers.
Assurances mixtes profitant aux ayant-droit de l'assuré s'il meurt, ou à lui-même s'il vit à une époque déterminée.
(Ces deux combinaisons jouissent d'une participation de 50 0/0 dans les bénéfices de la Compagnie.)
Rentes viagères immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes, aux taux les plus avantageux.
Dots pour les enfants, dont le capital fixé d'avance est payé à un âge donné; pouvant servir à l'exonération du service militaire.
La Compagnie a des représentants dans tous les chefs-lieux d'arrondissement où le rentier peut toucher ses arrérages.
S'adresser, pour renseignements et prospectus, à MM. LONCKE père et fils, directeurs particuliers, 20, rue de la Barre, à Lille. 3750-4241

MÉTIERS ET MÉCANIQUES A VENDRE

A vendre, rue du Galon-d'Eau, No. 18, 30 Métiers à tisser et 43 Mécaniques 400, avec harnats et plombs neufs. 3794

PAR SUITE DE CESSATION DE COMMERCE,
Vente au prix de facture.
DHALLUIN-JACOB
26, RUE DE L'HOSPICE, ROUBAIX.
A la même adresse:
A VENDRE DEUX LIONS ET DEUX VASES POUR JARDIN. 3860

Demande d'emploi.

Un homme marié, sans enfants, sachant lire et écrire, connaissant parfaitement les tissus et pouvant faire les échantillons, demande à se placer concierge.
S'adresser au bureau du journal. 3776

Une personne parfaitement au courant du commerce, ayant des relations quotidiennes avec les Négociants, Fabricants et Filateurs de Roubaix et de Tourcoing, demande à représenter sur place, une maison de commerce bien posée.
Au besoin, on fournirait un cautionnement.
Réponse au Bureau du Journal sous le numéro 3799. 3790

OURDISSEURS.

On demande, rue des Fossés, n° 25, à Lille, de bons ourdisseurs. On donnerait la préférence à ceux qui sauraient aussi tisser. 3885

Un homme marié, âgé de 27 ans sachant écrire et ourdir et connaissant le tissage à la marche et à la mécanique, demande une place de concierge.
S'adresser maison Desproz, au Tillent, N° 69. 3772

ÉTHÉROLÉINE de CHALMIN

POUR DÉTACHER

Admis à l'Exposition universelle.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toutes espèces de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — PRIX DU FLACON: 1 FRANC 50 CENTIMES.

Composé par CHALMIN, Chimiste, Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 28 & 40.
Se trouve à Roubaix, chez M. FAQUES, Coiffeur & Parfumeur, rue du Carré, chez les Merciers et principaux Coiffeurs et Parfumeurs de la ville et du Département. (77)

Nouvelle invention très importante.

M. TULPIN aîné, constructeur mécanicien à Rouen, a l'honneur d'informer MM. les fabricants de draps et autres étoffes, qu'il vient de créer une NOUVELLE RAME CIR-CULAIRE, chauffée par la vapeur, séchant et ramant par contact ou par rayonnement à volonté, remplaçant très avantageusement toutes celles connues jusqu'alors. Les avantages principaux de ladite machine sur celles en usage sont:

1. Elle occupe moitié moins de place, en longueur 6 mètres suffisent;
2. Sa production est plus considérable de 75 p. 0/0;
3. Economie de main-d'œuvre aussi de 75 p. 0/0;
4. Economie de combustible, 30 p. 0/0;
5. Aucune chance d'accidents;
6. Dépense de force motrice en moins 100 p. 0/0;
7. Absence de réparations fréquentes;
8. Enfin son prix d'achat est moindre de 30 p. 0/0.

NOTA. Ladite machine est visible tous les jours dans ses ateliers, 3818-5142

Le propriétaire-gérant, J. Reboux. Imp. J. Reboux, Roubaix

VÉRITABLE BROUSSE ÉLECTRIQUE

DE NOS-D'ARGENCE

BROSSE ÉLECTRO-MÉDICALE

Avec ou sans secousses produisant le bain hydro-électrique

PARIS, BOULEVARD DES ITALIENS, 6

Prix: 40 francs, contre mandat de poste.

Envoi franco contre deux timbres-poste de 20 c. la notice sur le traitement des maladies par l'électricité

